

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

decret n° 2003-548 DU 16 DECEMBRE 2003

Chargeant Monsieur Lazare SEHOUE TO
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et
de la Pêche de l'Intérim de Monsieur
Dorothe Cossi SOSSA Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice, de la Législation
et des Droits de l'Homme.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU La Loi n° 90 – 032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution
de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU Le Décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E

Article 1er : Pour compter du 17 décembre 2003, Monsieur Lazare SEHOUE TO,
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est chargé de l'intérim du Garde
des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme pendant
l'absence de Monsieur Dorothe Cossi SOSSA.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 décembre 2003

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 24 MF 4
AUTRES MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 JORP 1.